



SKODA
Toulouse

19^{ème} Grand Prix de

C

I

N

**Le Trophée
Cathy Moncassin**

T

E

G

**La Frédéric
Moncassin Classic**

A

B

E

22>23

**-
03**

**-
2025**

L

L

E

● COMPOSITION DU JURY

Président du jury Catherine GASTOU
Arbitre 1 Nicolas SIGAL
Arbitre 2 Mauricette SERVAT
Juge à l'arrivée Philippe BESSET
Arbitre moto Grégory MAURI
Arbitre moto Daniel BELLANTONIO

● ORGANISATION

Organisateur / Sécurité Gaëtan PRIME
Secrétariat Laurence STEVENARD
Speakers Jean-Louis GAUTHIER
Moto Info course Julien ALMANSA
Moto Sécurité et Portage Pascal COULON - Motards au Grand Cœur
Voiture dépannage neutre (2 véhicules) Ekoi Assistance
Poste Radio Fréquence 157.550Mhz
Transpondeurs et Photo arrivée Société S.T.S
Médecin : Dr Roger VERCELLONE

● COORDONNÉES ORGANISATION

Club contact@gscblagnac.fr / 05.62.20.00.00
Organisateur g.prime@gscblagnac.fr / 06.09.13.75.01
Cérémonie protocolaire Podium Boulevard du Dr PECH – 31550 Cintegabelle
Contrôle anti-dopage Salle des Service Technique route d'Auterive - 31550 Cintegabelle

● SECOURS - LISTE DES HÔPITAUX À PROXIMITÉ DU PARCOURS

ambulance
 Association des Secouristes et Médecins du Sport : Docteur Roger VERCELLONE
 En cas d'incidents ou de chûtes, faites en sorte qu'ils puissent intervenir rapidement et respectez leurs décisions.

hôpital de Muret

116 Avenue Louis Pasteur, 31600 Muret
 05 67 52 80 00

hôpital de Toulouse Purpan

Place du Dr Joseph Baylac, 31300 Toulouse
 05.61.77.22.33

hôpital de Toulouse Rangueil

1 Avenue du Professeur Jean Poulhès, 31400 Toulouse
 05 61 77 22 33

● Informations Importantes

Le conducteur d'un véhicule lors d'une épreuve FFC doit-être titulaire de son permis et le véhicule, de sa licence FFC de l'année en cours. Le véhicule utilisé doit-être à jour (assurance autorisant le véhicule en course). En cas de faute l'organisateur se réserve le droit d'interdiction.

● contrôle technique de l'épreuve

à la permanence, lors du contrôle des licences, les Directeurs Sportifs devront présenter la licence du chauffeur ainsi qu'une attestation d'assurance autorisant la présence du véhicule dans la course.

	Le Trophée Cathy Moncassin	La Frédéric Moncassin Classic	La Frédéric Moncassin Classic	Le Trophée Cathy Moncassin
	- Contre-la-Montre Samedi 22 mars	- Contre-la-Montre Samedi 22 mars	- Épreuve en ligne Samedi 22 mars	- Épreuve en ligne Dimanche 23 mars
U15	1 tour du Petit Circuit 9.650km départ en suivant U17			3 tours du Petit Circuit 28.950km appel des coureurs 10h40 départ à 11h00
U17	1 tour du Petit Circuit 9.650km départ en suivant U19			5 tours du Petit Circuit 48.250km appel des coureurs 8h30 départ à 9h00
U19		1 tour du Petit Circuit 9.650km départ à 9h00	5 tours du Grand Circuit 3 tours du Petit Circuit 104.000km appel des coureurs 13h45 départ à 14h00	
Élites				6 tours du Grand Circuit 5 tours du Petit Circuit 139.450km appel des coureurs 13h15 départ à 13h30

● **ouverture de la permanence** Vendredi : 15h – 17h30 / Samedi : 7h – 18h / Dimanche : 7h – 18h
 Salle Coluche, Boulevard du Dr PECH – 31550 Cintegabelle

● **dossards** le 22 mars dès 7h45 – Salle Coluche (Boulevard du Docteur Pech à Cintegabelle)

● **présentation des équipes** le dimanche 23 mars 2025 à 12h15

● RÉUNIONS

Directeurs sportifs Samedi 22 mars à 18h00

Pilotes autos et motos

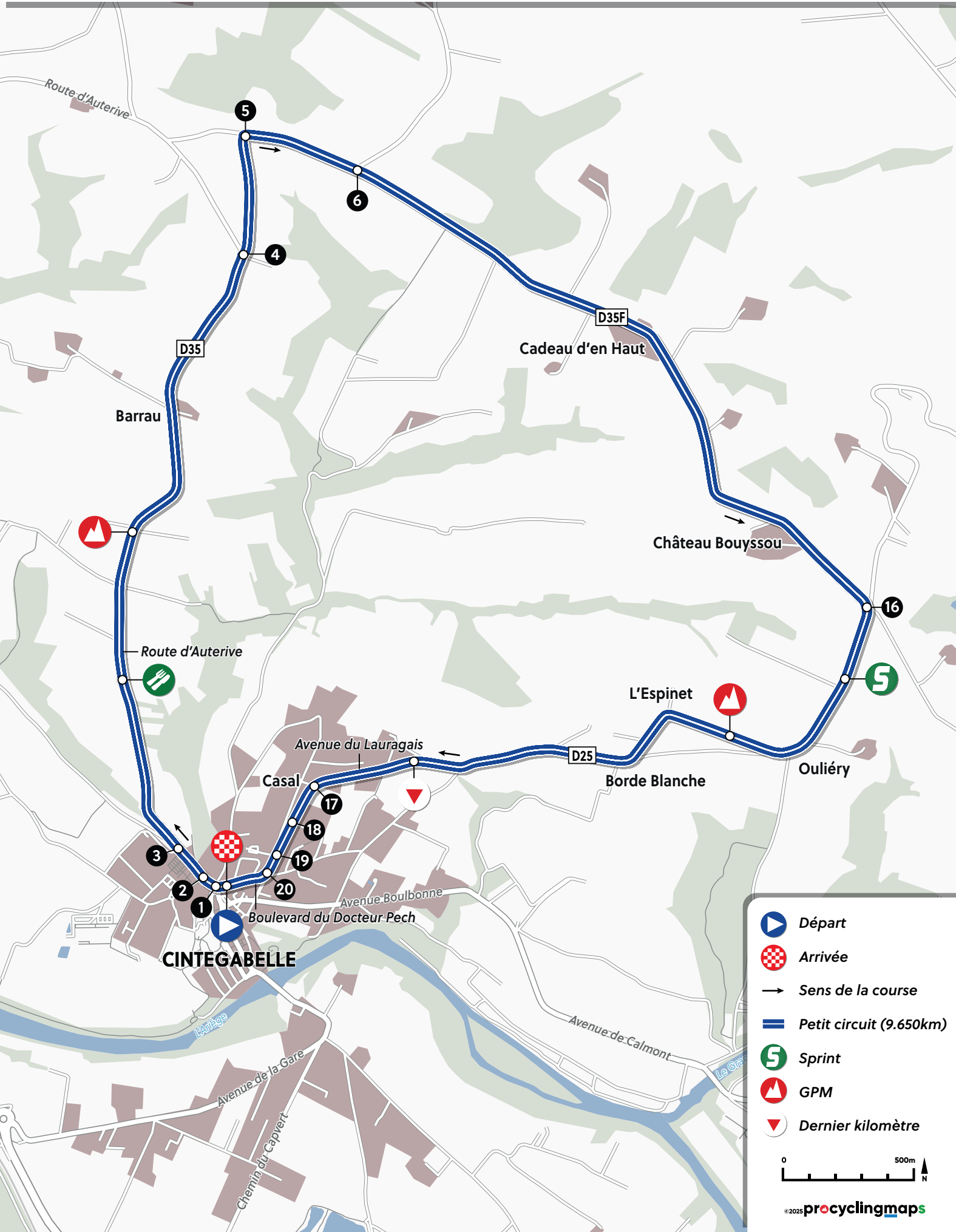
Salle Coluche, Boulevard du Dr PECH – 31550 Cintegabelle

● **remise des récompenses** Podium protocolaire à l'Arrivée, Boulevard du Docteur Pech

PAS DE ZONE DE COLLECTE / DÉCHET SUR LE CIRCUIT

Le Trophée Cathy Moncassin / La Frédéric Moncassin Classic

Petit circuit - 9.650km



Le Trophée Cathy Moncassin / La Frédéric Moncassin Classic

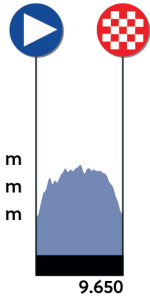
Petit circuit - 9.650km

Grand circuit - 15.200km

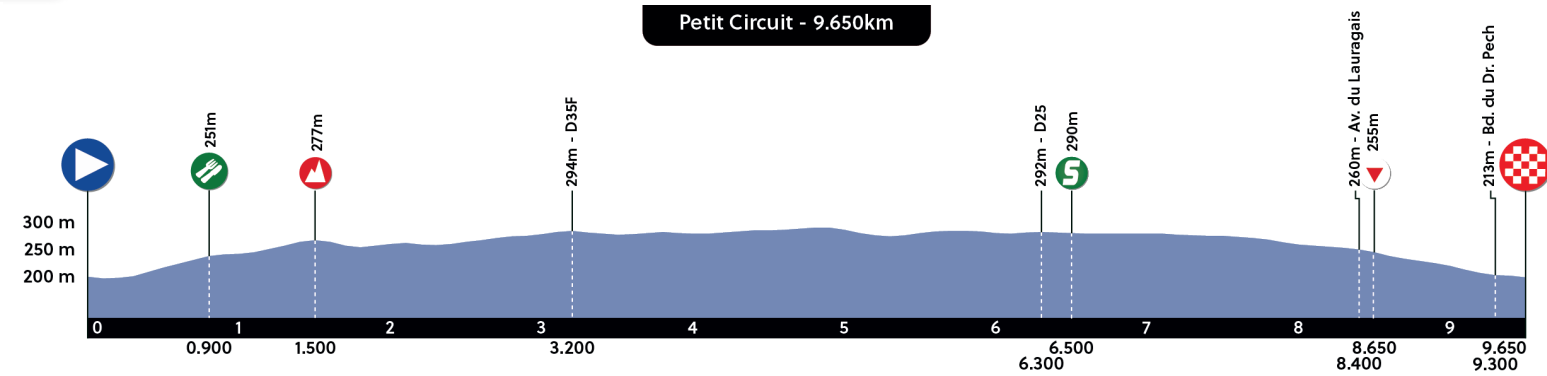


profils altimétriques

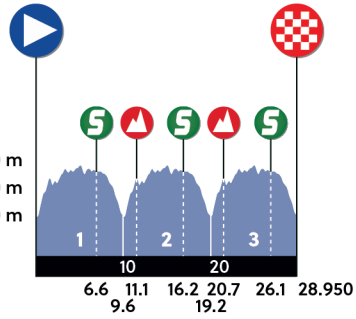
U15 U17 U19 CONTRE-LA-MONTRE - 1 tour de Petit Circuit - 9.650km



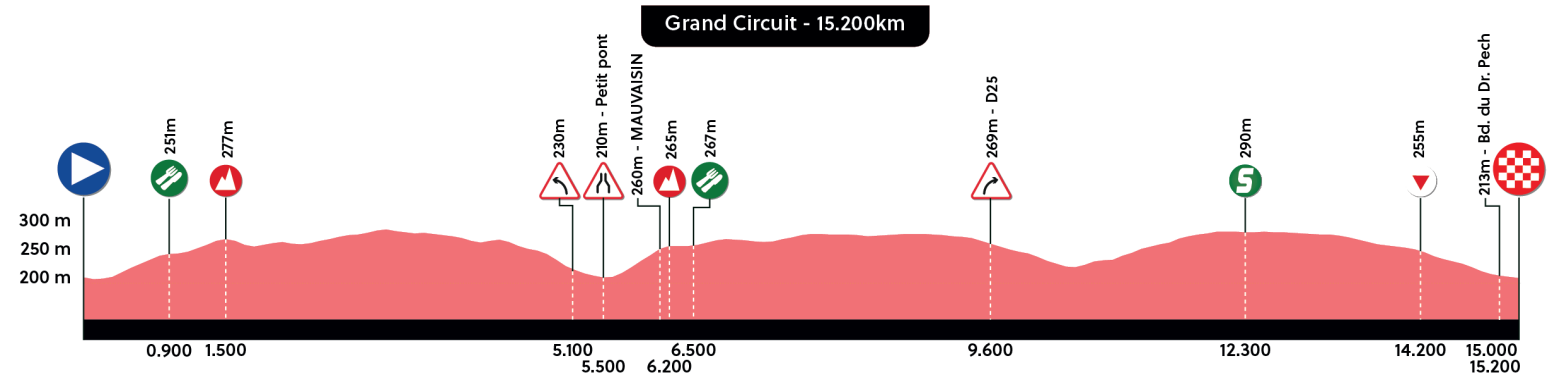
Petit Circuit - 9.650km



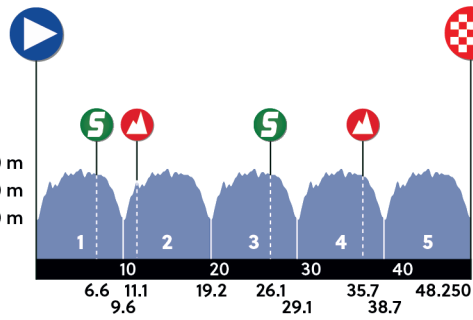
U15 EN LIGNE - 3 tours de Petit Circuit - 28.950km



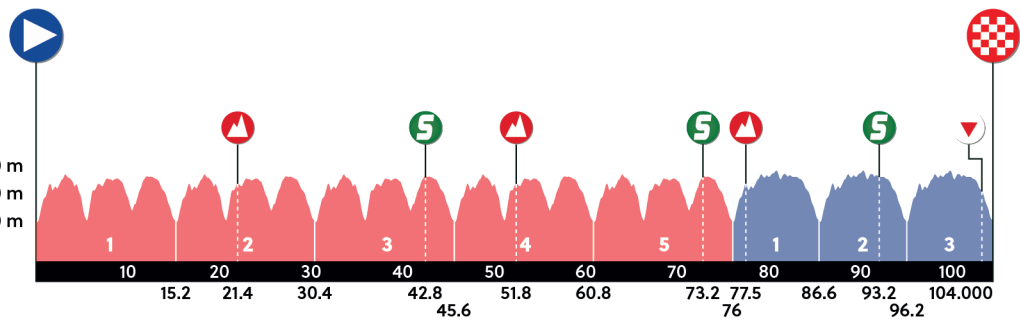
Grand Circuit - 15.200km



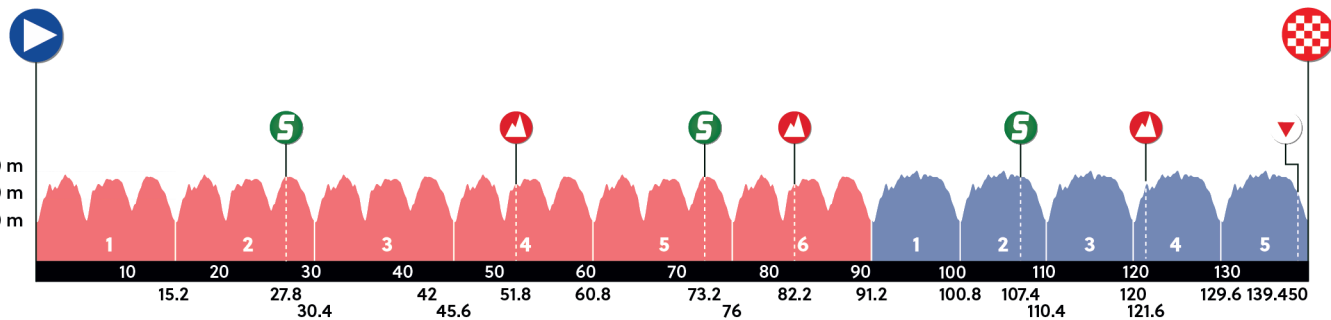
U17 EN LIGNE - 5 tours de Petit Circuit - 48.250km



U19 EN LIGNE - 5 tours de Grand Circuit + 3 tours de Petit Circuit - 104.000km - 1912D+



ÉLITES - 6 tours de Grand Circuit + 5 tours de Petit Circuit - 139.450km - 2934D+



zoom départ et arrivée



● Article 1 - Participation

Le Grand Prix de Cintegabelle C.I.C & Skoda Toulouse est organisé sous le contrôle du GSC Blagnac Vélo Sport 31 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se déroule le 23 mars 2025.

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1.

Elle est inscrite au calendrier national FFC. L'épreuve est classée en classe Élite Nationale, classe 3.55.

Elle est support de la 2ème manche de la Coupe de France de nationale 2 selon le règlement publié par la FFC.

Epreuve obligatoire pour tous les clubs labellisés N2 ainsi qu'aux structures Wild Cards (telles que définies dans l'article 3 de la Coupe de France) au choix de l'organisateur et dans la limite de 30 structures maximum.

Selon l'article 4 du règlement de la Coupe France, les équipes sont composées de 6 coureurs. Les clubs doivent engager au plus tard à J-6 avant l'épreuve 6 titulaires et 3 remplaçants maximum.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

● Article 2 - Permanence et réunion des directeurs sportifs

La permanence pour le retrait des dossards, plaques de cadre, transpondeurs et confirmation des partants se tiendra le samedi 22 mars, sous le chapiteau d'organisation à côté de la salle Coluche, Avenue du Dr Pech à Cintegabelle, de 16 h 30 à 17 h 45 heures.

Un chèque de caution sera demandé pour le retrait des dossards et transpondeurs (300€ par équipe).

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des arbitres, se tiendra le samedi 22 mars 2025 à 18 h sous le chapiteau d'organisation à côté de la salle Coluche.

● Article 3 - Identification

Les coureurs ont l'obligation de porter, fixée de manière visible sur leur vélo une plaque numérotée et de placer les dossards sur la surface extérieure du maillot. L'utilisation d'un transpondeur est obligatoire. La plaque numérotée et les dossards sont fournis par l'organisation. Ils sont exclusivement délivrés sur présentation de la licence du directeur sportif.

● Article 4 - Présentation des équipes

La présentation des équipes pour les élites aura lieu au départ le dimanche 23 mars à partir de 12 h 30. Les coureurs devront se présenter en équipe selon l'ordre et les horaires transmis dans le communiqué du collège des commissaires (sur le panneau d'affichage des communiqués et remis lors de la réunion des directeurs sportifs). Cette dernière sera clôturée 10 minutes avant le départ. La présentation des coureurs est obligatoire et permettra au jury des arbitres de réaliser l'émargement. L'ordre sera établi selon l'ordre inverse du classement général par équipe de la Coupe de France des clubs N2 après la 1ère manche pour les équipes ayant marqué des points et après les tirages au sort pour les équipes non classées (Art. 10 de la Coupe de France).

● Article 5 - Départ

Les coureurs devront se regrouper sur la ligne de départ 10min avant l'heure de départ fixée à 13 h 45.

● Article 6 - Radio-Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les postes seront à retirer et à remettre après la course, auprès de la société EKOI ASSISTANCE.

● Article 7 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société EKOI ASSISTANCE. Il est assuré au moyen de 2 véhicules.

● Article 8 - Classements

Classement général individuel au temps :

Le classement général individuel au temps s'établit selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Le classement détermine l'attribution des prix et des points pour le classement de la Coupe de France des clubs de Division Nationale 2.

Classement général individuel des sprints :

Le classement général individuel des sprints s'obtient par l'addition des points enregistrés lors des 4 passages (préciser la localisation), selon le barème suivant : 4 - 2 - 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants :

1. Nombre de victoires dans les sprints ;
2. Classement à l'arrivée.

Classement général du meilleur grimpeur :

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points enregistrés dans les classements des 4 GPM (préciser la localisation, selon le barème suivant : 4 - 2 - 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants :

1. Nombre de premières places aux GPM ;
2. Classement à l'arrivée.

Classement général par équipes :

Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la place du meilleur coureur de l'équipe au classement général.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

● Article 9 - Protocole

Les coureurs sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire dans un délai maximal de 15 minutes après l'arrivée du vainqueur conformément au Règlement Coupe de France.

- Les 3 premiers coureurs de l'épreuve

- Les prix spéciaux de l'épreuve (1er des sprints, 1er des GPM)

- Le leader du classement, général individuel de la Coupe de France s'il est présent et en son absence son directeur sportif

- L'équipe vainqueur de l'épreuve

- L'équipe leader de la Coupe de France

● Article 10 - Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable au cours de l'épreuve.

● Article 11 - Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le lieu de contrôle et indiqué dans ce guide technique ou au tableau d'affichage des communiqués d'organisation.

● Article 12 - Dérivation

Une dérivation sera mise en place avant ligne d'arrivée pour les tous les véhicules suiveurs sauf véhicules des commissaires. Soit 250 mètres avant la ligne d'arrivée.

● Article 13 - Pénalités

Des pénalités sur la caution seront appliquées dans les cas suivants :

- Non-Respect des Parking mentionnés sur le guide technique : 150€

- Non-retour des plaques de cadre : 100€

● Article 14 - Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le lieu de contrôle et indiqué dans ce guide technique ou au tableau d'affichage des communiqués d'organisation.

● Article 15 - Dérivation

Une dérivation sera mise en place avant ligne d'arrivée pour les tous les véhicules suiveurs sauf véhicules des commissaires. Soit 250 mètres avant la ligne d'arrivée.

● Article 16 - Véhicules suiveurs Contre la Montre U.15 ; U.17 et U.19,

- Seules les personnes ayant une licence 2025 pourront suivre.

- Les véhicules suiveurs doivent se trouver à 25 mètres minimum derrière le coureur.

● Article 17 - Caution

Des pénalités sur la caution seront appliquées dans les cas suivants :

- Non-Respect des Parking mentionnés sur le guide technique : 150€

- Non-retour des plaques de cadre : 100€

- Non-retour des transpondeurs : 300€

● Article 18 - Sécurité

Le port du casque rigide est obligatoire.

Les coureurs utilisent uniquement la voie de droite de la course.

Au-delà de 3 minutes de retard derrière le peloton les coureurs respectent le code de la route.

Pour des raisons de sécurité, au passage du dernier tour sur la ligne, les arbitres pourront arrêter les coureurs trop attardés.

classement des bonifications

	U15	U17	U19	Élites
GPM	km 11.1 km 20.7	km 11.1 km 35.7	km 21.4 km 51.8 km 77.5	km 51.8 km 82.2 km 121.6
sprint	km 6.6 km 16.2 km 26.1	km 6.6 km 26.1	km 42.8 km 73.2 km 93.2	km 27.6 km 73.2 km 107.4



C.I.C Sud Ouest
Classement Général



TITAN
Meilleur Grimpeur



SKODA Toulouse
Meilleur Sprinter



SWISSLIFE
Meilleure Dame

